

# Rapport des jurys des concours externe, externe spécial et interne de recrutement de professeurs des écoles de Nouvelle-Calédonie

Session 2016

Avril 2017

## **Sommaire**

<b>Avant-propos</b>	<b>p. 3</b>
<b>Textes officiels</b>	<b>p. 4</b>
<b>Les rapports et recommandations du jury</b>	<b>p. 16</b>
<b>Concours externe et externe spécial</b>	<b>p. 16</b>
<b>Concours interne</b>	<b>p. 27</b>
<b>Statistiques</b>	<b>p. 31</b>
<b>Conclusions</b>	<b>p. 33</b>

## Avant-propos

Cette session de concours 2016 s'est déroulée dans de bonnes conditions : aucune modification de calendrier n'est venue perturber le bon déroulement des épreuves et une fois de plus, les acteurs du concours ont fait preuve de capacités d'adaptation et de réactivité.

Je leur adresse tous mes remerciements : chacun d'entre eux, membres des jurys, coordonnateurs, concepteurs et correcteurs a fait preuve de rigueur et d'impartialité, que ce soit dans l'élaboration des sujets, ou dans la notation des épreuves écrites et orales.

Grâce à une étroite collaboration entre le Vice-Rectorat, la Direction des Ressources Humaines et de la Fonction Publique de Nouvelle-Calédonie (DRHFP-NC), et la Direction de l'Enseignement de Nouvelle-Calédonie, les différents concours de recrutement d'enseignants du premier degré, instituteurs comme professeurs des écoles auront permis, une fois de plus, d'opérer une rude mais nécessaire sélection parmi tous les candidats. Cette exigence permet de repérer les personnes les plus à même d'exercer le difficile et exigeant métier d'enseignant, mais aussi de répondre aux ambitions fortes de la Nouvelle-Calédonie pour l'éducation et l'instruction de ses enfants.

A ceux qui n'ont pas réussi cette année, je prodigue tous mes encouragements et les invite à faire preuve de persévérance. Aux nouveaux candidats, je conseille une solide préparation et une motivation sans faille ni artifice.

A tous, je souhaite une lecture fructueuse de ce rapport afin qu'ils acquièrent les compétences requises pour compter parmi les lauréats de la session 2017.

Jean-Yves KARTONO

Inspecteur adjoint au vice-recteur  
de la Nouvelle-Calédonie  
directeur général des enseignements

Président du jury

## Textes officiels

Source : [www.juridoc.gouv.nc](http://www.juridoc.gouv.nc) - droits réservés de reproduction et réutilisation des données

### Arrêté n° 2001-2625/GNC du 4 octobre 2001 fixant le programme et les modalités des épreuves des concours d'accès au corps de professeurs des écoles de Nouvelle-Calédonie

#### Historique :

<i>Créé par</i>	<i>Arrêté n° 2001-2625/GNC du 4 octobre 2001 fixant le programme et les modalités des épreuves des concours d'accès au corps de professeurs des écoles de Nouvelle-Calédonie.</i>	<i>JONC du 16 octobre 2001 page 5166</i>
<i>Modifié par</i>	<i>Entrant à l'arrêté n° 2001-2625/GNC du 4 octobre 2001 fixant le programme et les modalités des épreuves des concours d'accès au corps de professeurs des écoles de Nouvelle-Calédonie.</i>	<i>JONC du 30 avril 2002 page 2177</i>
	<i>Arrêté n° 2003-923/GNC du 7 avril 2003 portant modification de l'arrêté n° 2001-2625/GNC du 4 octobre 2001 fixant le programme et les modalités des épreuves des concours d'accès au corps de professeurs des écoles de Nouvelle-Calédonie.</i>	<i>JONC du 12 avril 2005 page 1872</i>
	<i>Arrêté n° 2006-2729/GNC du 20 juillet 2006 modifiant l'arrêté n° 2001-2625/GNC du 4 octobre 2001 fixant le programme et les modalités des épreuves des concours d'accès au corps de professeurs des écoles de Nouvelle-Calédonie.</i>	<i>JONC du 25 juillet 2006 page 5065</i>

#### Article 1er Concours externe

Les épreuves, les modalités et les programmes du concours externe de recrutement dans le corps de professeurs des écoles sont les suivantes :

#### 1- Epreuves :

DESIGNATION DES EPREUVES	DUREE	COEFFICIENT
<b>I. <u>EPREUVES ECRITES D'ADMISSIBILITE :</u></b>  <b>1) Français :</b>  Cette épreuve permet de mettre en évidence chez le candidat, d'une part, la capacité de compréhension, l'aptitude à composer et à rédiger, ainsi que la maîtrise de la langue, d'autre part, la connaissance des objectifs et des programmes de l'enseignement du français à l'école primaire, ainsi qu'une bonne appréciation des approches didactiques et des démarches pédagogiques correspondantes.  Dans une première partie de l'épreuve, le candidat fait la synthèse de textes et de documents relatifs à l'acquisition et à l'enseignement du français et traite une question de grammaire ou de vocabulaire ; dans la seconde partie, il analyse et critique des documents pédagogiques relatifs à cet enseignement à l'école primaire.	4 h	4

Arrêté n° 2001-2625/GNC du 4 octobre 2001

1





<p>- <u>Musique</u> : interprétation instrumentale ou vocale d'une œuvre choisie par le candidat et entretien avec le jury permettant d'apprécier chez le candidat sa maîtrise des approches didactiques et des démarches pédagogiques correspondantes à ce domaine.</p>	<p>préparation 30 mn interprétation et entretien : 30 mn</p>	<p>1</p>
<p>- <u>Arts plastiques</u> : production plastique à partir d'éléments proposés par le jury et entretien avec celui-ci permettant d'apprécier chez le candidat sa maîtrise des approches didactiques et des démarches pédagogiques correspondantes à ce domaine.</p>	<p>production : 2 h préparation 20 mn entretien : 20 mn</p>	<p>1</p>
<p><b>4) - Epreuve d'éducation physique et sportive :</b></p> <p>Cette épreuve permet d'apprécier les capacités et les aptitudes du candidat dans le domaine de l'éducation physique et sportive. Les modalités de l'épreuve, ainsi que les barèmes de cotation (hommes et femmes) font l'objet de l'annexe 1.</p> <p>Cette épreuve comprend en outre, un entretien avec le jury permettant au candidat de montrer qu'il a une bonne approche des démarches pédagogiques correspondant à l'éducation physique et sportive à l'école primaire. Cet entretien s'appuie sur des documents pédagogiques que le jury propose au candidat.</p>	<p>La durée des épreuves sera fonction de leur nature.</p> <p>préparation 20 mn entretien 20 mn <i>(erratum du 30 avril 2002)</i></p>	<p>1</p>
<p><b>III. <u>EPREUVE FACULTATIVE D'ADMISSION :</u></b></p> <p><i>Epreuve orale de langues</i></p> <p>Cette épreuve consiste en un entretien avec un jury, à partir d'un sujet fourni par celui-ci dans une des langues admises aux épreuves du baccalauréat de l'enseignement du second degré de la Nouvelle-Calédonie, au jour de l'ouverture du concours, autre que celle qui aura été éventuellement choisie à l'épreuve d'admission.</p> <p>Les candidats auront le choix entre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'anglais,</li> <li>- l'espagnol,</li> <li>- le japonais,</li> <li>- l'allemand,</li> <li>- l'italien,</li> <li>- les langues kanak.</li> </ul> <p>Seuls sont comptabilisés les points au dessus de la moyenne.</p>	<p>préparation 20 mn entretien : 20 mn</p>	<p>1</p>

## 2 – Modalités :

Une note de 0 à 20 est attribuée à chacune des épreuves. Chaque note est multipliée par le coefficient prévu pour l'épreuve correspondante. La somme des produits ainsi obtenue forme le total des points pour l'ensemble des épreuves.

Toute note inférieure à 5 est éliminatoire.

Pour être déclaré admissible, un candidat doit obtenir un nombre de points au moins égal à 100

Pour être déclaré admis, un candidat doit obtenir un nombre de points au moins égal à 160.

La non exécution d'une séquence à l'épreuve d'éducation physique et sportive, entraîne d'office l'attribution de la note zéro à cette séquence.

### Article 2 Concours interne

Les épreuves, les modalités et les programmes du concours interne de recrutement dans le corps de professeurs des écoles sont les suivantes :

#### 1- Epreuves :

DESIGNATION DES EPREUVES	DUREE	COEFFICIENT
<p><b>I. <u>EPREUVES ECRITES D'ADMISSIBILITE</u> :</b></p> <p><i>1) Analyse de documents pédagogiques :</i></p> <p>Cette épreuve permet au candidat de mettre en évidence l'étendue et la qualité de sa culture personnelle et professionnelle dans l'ensemble du champ de la polyvalence de l'enseignant du premier degré.</p> <p>Au cours d'une première partie de l'épreuve, le candidat analyse et commente une documentation relative à une question d'actualité touchant à l'un des domaines entrant dans le champ de la polyvalence de l'enseignant des écoles. Dans une seconde partie, il propose une programmation d'activités en classe permettant une exploitation pluridisciplinaire de cette question. Il indique le niveau de la scolarité primaire correspondant et développe l'une des séquences programmées.</p> <p>Deux sujets sont proposés au choix des candidats.</p>	4 h	4

<p>2) <i>Etude de documents sur la culture océanienne en général, kanak en particulier</i>, à partir de textes, supports audiovisuels ou iconographiques, permettant d'apprécier chez le candidat sa capacité à repérer l'intérêt du support et à exploiter son contenu symbolique et culturel.</p> <p>Les candidats auront le choix de traiter le sujet en français ou dans l'une des langues kanak admises aux épreuves du baccalauréat de l'enseignement du second degré au jour de l'ouverture du concours (à titre indicatif : aijë, drehu, nengone, païci).</p> <p><b>II. EPREUVE ORALE D'ADMISSION:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Entretien avec un jury :</i></li> </ul> <p>Cette épreuve permet au candidat de démontrer son aptitude à articuler ses connaissances, sa réflexion et son expérience professionnelle.</p> <p>L'épreuve comprend un exposé et un entretien avec le jury. L'exposé porte sur des questions posées par le jury à partir d'un document présenté par le candidat.</p> <p>Les modalités de cette épreuves sont fixées à l'annexe 2.</p>	<p>3 h</p> <p>1</p> <p>Préparation 20 mn</p> <p>Exposé et entretien 20 mn</p> <p>3</p>	
<p><b>III. EPREUVE FACULTATIVE D'ADMISSION :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Epreuve orale de langues</i></li> </ul> <p>Cette épreuve consiste en un entretien avec un jury, à partir d'un sujet fourni par celui-ci dans une des langues admises aux épreuves du baccalauréat de l'enseignement du second degré de la Nouvelle-Calédonie, au jour de l'ouverture du concours.</p> <p>Les candidats auront le choix entre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'anglais,</li> <li>- l'espagnol,</li> <li>- le japonais,</li> <li>- l'allemand,</li> <li>- l'italien,</li> <li>- les langues kanak.</li> </ul> <p>Seuls sont comptabilisés les points au dessus de la moyenne.</p>	<p>préparation : 20 mn entretien : 20 mn</p> <p>1</p>	

## 2 – Modalités :

Une note de 0 à 20 est attribuée à chacune des épreuves. Chaque note est multipliée par le coefficient prévu pour l'épreuve correspondante. La somme des produits ainsi obtenue forme le total des points pour l'ensemble des épreuves.

Toute note inférieure à 5 est éliminatoire.

Pour être déclaré admissible, un candidat doit obtenir un nombre de points au moins égal à 50.

Pour être déclaré admis, un candidat doit obtenir un nombre de points au moins égal à 80.

## ANNEXE I

### Organisation des épreuves du concours externe de recrutement de professeurs des écoles de la Nouvelle-Calédonie

#### Organisation de la première épreuve d'admission

Au cours de la première épreuve d'admission, les candidats présentent un exposé portant sur des questions posées par le jury à partir, au choix du candidat, d'un dossier qu'il aura préalablement déposé ou qui lui aura été fourni par le jury.

Les candidats feront connaître leur choix au moment de leur inscription au concours. S'ils choisissent de présenter un dossier établi par eux, ils déposeront celui-ci au moins 15 jours avant la date de début des épreuves écrites, en double exemplaire.

Les modalités de ce dépôt seront définies ultérieurement et portées à la connaissance des candidats dans les dossiers d'inscription.

Ce dossier comportera trente pages dactylographiées au maximum, sans annexes, numérotées et comprenant obligatoirement un sommaire en tête.

Une fiche descriptive de deux pages maximum, également dactylographiée en double interligne, en présentera succinctement l'économie et le contenu.

Ce dossier constituera un ensemble construit et ordonné de documents élaborés par le candidat et faisant état d'observations, de pratiques, d'analyses de pratiques, etc... en rapport avec les activités de formation ou des activités éducatives auxquelles le candidat aura pu participer.

Le jury écartera les dossiers qui ne respecteraient pas les formes imposées et ceux qui n'auraient pas été remis dans les délais fixés. Dans ces cas, les candidats prépareront leur exposé en traitant des questions posées à partir d'un dossier fourni par le jury.

Les dossiers fournis par le jury comporteront au plus cinq à six documents traitant d'activités de formation ou d'activités d'éducation.

Les dossiers présentés par les candidats constituent, comme ceux fournis par les jurys, le support des questions à partir desquelles ils présenteront un exposé. Leur contenu comme leur présentation ne feront donc l'objet d'aucune notation.

## Organisation de l'épreuve d'éducation physique et sportive

- Erratum du 30 avril 2002 ;
- Arrêté n° 2005-923/GNC du 7 avril 2005.

L'épreuve comprend trois séquences :

1°) **Une séquence de natation** obligatoire pour tous les candidats, qui se décompose ainsi :

- *un parcours chronométré de 50 m* : entrée dans l'eau ; plongeon, sauts ou autres, nage ventrale sur 25 m, nage dorsale sur 25 m.

- *la recherche d'un objet lesté* : après un parcours d'environ 10 m, et recherche d'un mannequin disposé entre 1,8 et 2,5 m de profondeur (deux essais possibles), remontée et transport en surface sur 10 m environ.

2°) **Une séquence d'une activité physique et sportive** choisie par le candidat au moment de son inscription dans une des trois disciplines suivantes :

- *l'athlétisme* : trois pratiques normalisées (100 mètres ; lancer du poids, saut en hauteur) ;

- *exercices gymniques* : passage sur poutre ou aux barres parallèles, et exercices au sol (roulade ; chandelle ou appui tendu renversé ; roue ; saut de cheval, ...)

- *jeu sportif collectif* : un sport collectif choisi par le jury ; l'objet de l'épreuve est d'évaluer le comportement ainsi que le degré d'intégration du candidat en tant que joueur de sport collectif.

3°) **Un entretien avec le jury**

\* \* \*

La notation de l'épreuve s'effectue dans les conditions suivantes :

1°) **La séquence de natation** :

La note attribuée sur 20 à la séquence se décompose en :

Six points réservés à l'évaluation de la qualité de l'entrée dans l'eau et des nages utilisées lors du parcours chronométré ;

Huit points attribués en fonction de la performance chronométrée et selon le barème ci-après :

Temps	Hommes	Femmes
41''	8	
46'' 7	7	8
51'' 7	6	7
56'' 5	5	6
1'	4	5
1' 04	3	4
1' 10	2	3
1' 15	1	2
1' 21		1

Six points attribués pour l'évaluation de la qualité du deuxième parcours tendant à la recherche d'un objet lesté.

2°) **La seconde séquence** est notée sur 20.

- en athlétisme, la note sera attribuée en fonction d'un barème arrêté par le jury en référence aux niveaux de pratique des fédérations sportives universitaires, la note 18 devant correspondre au niveau territorial.
- exercices gymniques : chacun des cinq exercices sera évalué en fonction de son degré de réussite et de la qualité esthétique du candidat.
- jeu sportif collectif : la note sera fonction du comportement du candidat en attaque (10 points) et en défense (10 points), et de son degré d'intégration au sein du groupe de joueurs.

3°) **Entretien avec le jury**

La note attribuée sur 20 est fonction de l'exposé. La richesse de l'expérience antérieure et le niveau de réflexion complètent cette appréciation.

Note finale : la note attribuée sur 20 est constituée par le tiers de la somme des notes obtenue aux trois séquences.

## ANNEXE II

### Organisation de l'épreuve d'admission du concours interne de recrutement de professeurs des écoles de la Nouvelle-Calédonie

Les candidats déposeront leur dossier au moins 15 jours avant la date de début des épreuves écrites, en double exemplaire.

Les modalités de ce dépôt seront définies ultérieurement et portées à leur connaissance dans les dossiers d'inscription.

Le dossier comportera dix pages dactylographiées, sans annexes, numérotées et comportant obligatoirement un sommaire en tête. Une fiche descriptive, d'une page, également dactylographiée en présentera successivement l'économie et le contenu.

Ce dossier constituera un ensemble construit et ordonné de documents élaborés par le candidat et faisant état d'observations, de pratiques, d'analyses de pratiques établies lors de ses activités professionnelles.

Il est destiné à servir de support aux questions posées par le jury pour l'exposé. Sa présentation et son contenu ne feront donc l'objet d'aucune notation.

Au cours d'une première partie de l'épreuve, le candidat présentera un exposé portant sur les questions ou thèmes proposés par le jury à partir de son dossier.

Pour la préparation de cet exposé, le candidat disposera de son dossier et des questions ou thèmes proposés par le jury.

Au cours de l'entretien qui suit, le jury engagera une discussion avec le candidat en élargissant progressivement le champ de ses questions en étant tout particulièrement attentif aux qualités d'expression et à la capacité à communiquer que l'on est en droit d'attendre d'un enseignant.

**Arrêté n° 2009-2335/GNC du 5 mai 2009 portant  
modification de l'arrêté n° 2001-2625/GNC du 4 octobre  
2001 fixant le programme et les modalités des épreuves des  
concours d'accès au corps de professeurs des écoles de  
Nouvelle-Calédonie**

Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie,

Vu la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la loi modifiée n° 99-210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la délibération n° 2007-28D/GNC du 24 août 2007 chargeant les membres du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie d'une mission d'animation et de contrôle d'un secteur de l'administration ;

Vu la délibération n° 298 du 14 août 2007 fixant le nombre de membres du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu l'arrêté n° 2007-4818/GNC-Pr du 22 août 2007 constatant la prise de fonctions des membres du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu l'arrêté n° 2007-4820/GNC-Pr du 22 août 2007 constatant la prise de fonctions du président et de la vice-présidente du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu l'arrêté n° 2001-2625/GNC du 4 octobre 2001 fixant le programme et les modalités des épreuves des concours d'accès au corps de professeurs des écoles de Nouvelle-Calédonie,

**A r r ê t e :**

**Article 1er** : Le second alinéa du point II de l'article 1er de l'arrêté du 4 octobre 2001 ci-dessus référencée est ainsi réécrit :

"Toute note égale ou inférieure à 5 sur 20 à l'une des épreuves d'admissibilité ou à la première épreuve d'admission est éliminatoire.

La note 0 aux autres épreuves est également éliminatoire."

**Article 2** : Le présent arrêté sera transmis au haut-commissaire de la République et publié au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.

*Le président du gouvernement  
de la Nouvelle-Calédonie,*

*HAROLD MARTIN*

*Le membre du gouvernement  
chargé d'animer et de  
contrôler le secteur de  
l'économie, du travail et de la  
fonction publique,*

*ANNIE BEUSTES*

**Les sujets des concours de la session 2013** sont disponibles sur le site de la DRHFPNC :

<http://www.drhfpnc.gouv.nc>

## LES RAPPORTS DES JURYS 2016

### CONCOURS EXTERNE ET EXTERNE SPECIAL

#### EPREUVES D'ADMISSIBILITE

#### Epreuve écrite de français

Il convient de se référer aux recommandations des sessions précédentes.

#### Epreuve écrite de mathématiques

#### Bilan de la coordonnatrice : LEGROS Agnès

##### Les notes des 84 copies examinées se répartissent ainsi :

- Moyenne : 9.1
- note la plus élevée : 18,5 / note la plus basse : 0.5
- 41 candidats ont une note supérieure à 10

##### Autres observations :

- Pagination : absence ou mal organisée.
- Globalement, les copies sont assez soignées ; l'écriture est lisible.
- Erreurs d'orthographe et de syntaxe trop nombreuses dans 20 copies (pénalisées).
- Présentation des copies hétérogènes : des candidats présentent les réponses de manière très synthétique ; en revanche, d'autres s'engagent dans des exposés lancinants.
- 28 candidats ne savent pas comparer deux nombres décimaux. La notion de nombre décimal, de rationnel n'est pas maîtrisée ; la distinction entre le nombre et l'écriture n'est pas effectuée.
- Dans les copies les moins bonnes, on remarque que les candidats ne font pas preuve de bon sens ; certains peuvent avoir acquis une bonne technicité sans avoir assimilé le sens (ex. calcul du PGCD).
- 3 candidats n'avaient pas de matériel de géométrie le jour de l'épreuve.

- L'exercice 2 a été globalement bien réussi, avec l'emploi de procédures expertes. Certains ont calculé la moyenne sans la pondérer.
- Dans l'ensemble, les candidats ne manifestent pas de rigueur dans la notation mathématique.
- Exercice de géométrie : mauvaise ou absence de justification.
- Pédagogie :
  - o De nombreux candidats ont eu des difficultés à identifier les compétences mathématiques.
  - o Exercice complémentaire 1, questions 2 et 3 : Les consignes semblent avoir été mal lues ou mal comprises.
  - o Exercice complémentaire 2 : très peu de candidats ont proposé deux procédures ; très peu également sont parvenus à analyser celles des élèves (annexe 1).
  - o Des réponses non attendues ont été prises en compte et acceptées eu égard à leur pertinence.

## Epreuve écrite d'histoire et géographie

### Bilan du coordonnateur : GUAENERE Philippe

#### 1) Remarques sur les épreuves

On note quelques problèmes de lisibilité de certains documents scannés (perte de couleurs, écriture illisible). Les correcteurs se sont mis d'accord sur les idées, les corrections, le barème. Ils sont restés fidèles aux questions posées et aux corrections proposées, évitant ainsi de prendre position.

#### 2) Notes obtenues / analyse

Sur un échantillon : en majeure Histoire – géographie – note sur 14

- Un exemple sur 12 copies : 8 ont une note < 5 dont un zéro, meilleure note : 12

Total dans cette épreuve en majeure : sur 38 copies, on compte 22 copies avec une note < 7

Remarques : contenus très pauvres, peu développés, trop de confusion dans la chronologie, trop de fautes d'orthographe, de syntaxe...

- Un exemple en mineure – note sur 6

2 notes avec 6 sur 6 et une avec 5 sur 6 . On compte 33 copies < 3 et 10 > 3

Les résultats sont très faibles pour des sujets qui sont à la portée des jeunes bacheliers de NC. Par ailleurs, on remarque aussi qu'il y a de très bonnes notes (minorité)

## **Considérations générales:**

Encore une fois nous avons relevé des fautes d'orthographe qui relèvent des règles usuelles ainsi que les accords du participe passé inacceptables pour des futurs professeurs des écoles, également les phrases mal construites qui sont à exclure.

Certaines copies ne traitent qu'un sujet, celui d'histoire ou de géographie ce qui dénote un manque de préparation.

## **Conseils :**

Nous recommanderons aux candidats la maîtrise des grandes périodes de l'histoire, trop de copies ne citent aucune date sauf celles fournies par les sujets - revisiter l'histoire, la géographie en relisant les livres CDP NC 2005 par exemple - revisiter la chronologie en se référant par exemple aux frises historique, comparative : NC / France (production DENC, site DENC)

Certains candidats ont abusé de lieux communs, de clichés, de tautologies et d'un manque de rigueur scientifique.

Revoir les fondamentaux d'une composition d'histoire ou de géographie, c'est-à-dire une introduction, un développement, une conclusion.

L'introduction doit comprendre une contextualisation, la définition des termes et l'annonce du plan qui sera suivi. Par ailleurs une énumération ne peut se substituer à un développement construit.

## **Perles et maladresses**

L'orthographe des noms propres doit être respectée comme l'amiral Fébvrier des Pointes et non pas Février.

“La Nouvelle Calédonie fut découverte en 1774 par C. Colomb (sic)”, (deux copies !).

“Les archéologues ont découvert des hieroglyphs et des peintures rupestres dans les grottes (sic)”

“Le Doudou, oiseau géant de Nouvelle Calédonie (sic)”

« Il faut proposer aux élèves un affichage des emblèmes de la France exemple : Marianne, la Marseillaise, le vin, le fromage et le coq »....

« Une grande usine de Nickel à Yaté et à Houailbou (?) qui a bien fonctionné »

## Epreuve écrite de sciences expérimentales et technologie

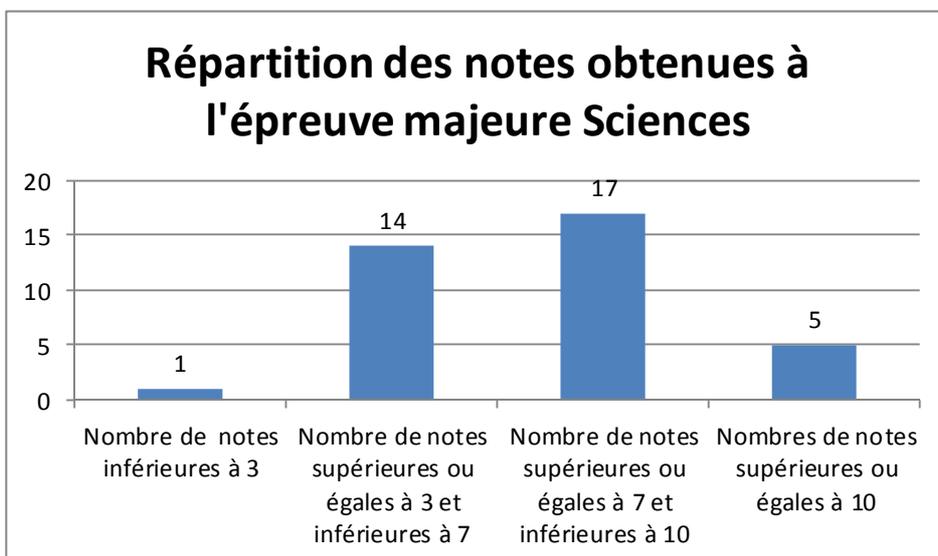
### Bilan du coordonnateur : HUART Alain

Répartition des résultats à l'épreuve composante majeure sciences (notée sur 14) :

Nombres de copies en composante majeure sciences :	Nombre de notes inférieures à 3	Nombre de notes supérieures ou égales à 3 et inférieures à 7	Nombre de notes supérieures ou égales à 7 et inférieures à 10	Nombres de notes supérieures ou égales à 10
37	1	14	17	5
En pourcentage par rapport au nombre total de copies :	2,70%	37,84%	45,94%	13,52%

Moyenne des résultats obtenus à l'épreuve composante majeure sciences : **05,89/14**

Graphique :



La moyenne des notes obtenues étant égale à 5,89, la répartition des notes montre que 59 % des candidats obtiennent la moitié des points ou plus à cette épreuve notée sur 14.

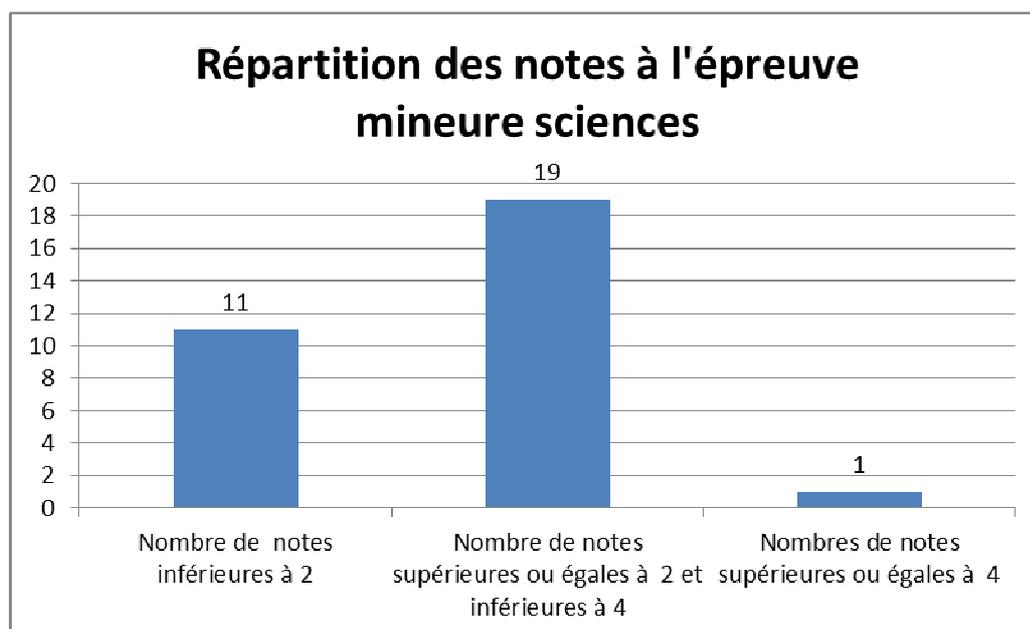
**Répartition des résultats à l'épreuve composante mineure sciences (notée sur 06):**

Nombres de copies en composante mineure sciences :	Nombre de notes inférieures à 2	Nombre de notes supérieures ou égales à 2 et inférieures à 4	Nombres de notes supérieures ou égales à 4
31	11	19	1
En pourcentage par rapport au nombre total de copies :	35,48%	61,29%	3,23%

Moyenne des résultats obtenus à l'épreuve composante mineure sciences : **02,19/06**

Pour l'épreuve mineure sciences, notée sur 6, 61 % des candidats obtiennent entre 2 et 4.

Graphique :



Pour le concours externe spécial, les moyennes obtenues en majeure et en mineure sciences sont toutes deux inférieures à la moyenne du concours externe :

Moyenne du concours externe spécial majeure sciences 03,96/14 et 01,46/06 pour la mineure (par comparaison les moyennes du concours externe sont respectivement 5,89 et 2,19).

## **Commentaires des correcteurs:**

### Composante majeure sciences :

Le sujet est jugé plutôt facile par les correcteurs pour des candidats présentant la composante majeure.

L'analyse et l'étude des documents restent souvent très descriptives. Les propositions pédagogiques des candidats ne s'inscrivent pas vraiment dans une progression. Elles sont centrées sur la notion en termes de connaissances sans notamment tenir compte des prérequis ou des prolongements possibles.

Pour beaucoup de candidats, les termes « démarche d'investigation » ou « séquence d'apprentissage » sont méconnus.

La qualité orthographique a été jugée d'une manière générale plutôt satisfaisante. Le jury a considéré que plus de trois erreurs entraînaient une pénalité de 0,5 point. Un point était systématiquement retiré à partir de 6 erreurs relevées.

### Composante mineure sciences:

Peu de calculs ont été effectués. Lorsqu'ils l'ont été, l'unité n'est souvent pas précisée.

La question 1 portant sur les appareils circulatoires des animaux marins est massivement échouée.

Les consignes ou les énoncés ne sont pas lus de manière rigoureuse.

## **Conseils pour les candidats :**

- 1. Préparer à l'épreuve en lisant des textes scientifiques.**
- 2. Prendre le temps d'une lecture attentive des énoncés.**
- 3. Indiquer systématiquement l'unité d'un résultat obtenu.**
- 4. Ne pas hésiter à donner des exemples pour des propositions pédagogiques.**

**Epreuve réservée au concours externe :  
étude de documents sur la culture océanienne en général, kanak en particulier**

## **Bilan de la coordonnatrice : Marie-Hélène WAMO**

Dans la première partie du sujet, il s'agissait d'analyser les idées essentielles contenues dans chacun des documents suivants :

Document A : Les définitions kanak du respect.

*Le respect Recherche pour une éducation à la citoyenneté) Publication IFMNC.  
Hamid MOKADEM.*

Document B : Instruction civique et morale : vivre et construire ensemble.

Document C : Les contes de Poindi – Jean Mariotti.

Les candidats pouvaient organiser leurs propos à leur guise à condition de se référer aux textes et de s'en tenir précisément à la question posée sans avoir à argumenter. Seules les idées essentielles devaient être relevées.

Dans la deuxième partie, les candidats sont invités à préciser les énoncés ou expressions suivantes :

- a) « La distance entre les ancêtres et les vivants est l'expression et l'essence même du respect »
- b) « La personne est duelle, toujours reliée à deux groupes, les paternels et les maternels »

Cette réflexion a donné lieu à des réponses très diverses selon les aires linguistiques et culturelles. Toutefois comme chaque année, nous dénonçons le faible niveau de connaissances de certains candidats sur la culture kanak.

Dans la troisième partie, il s'agissait d'imaginer des activités pédagogiques dans n'importe quel cycle de son choix à partir du document D extrait des « contes de Poindi ». Beaucoup de candidats ont fait preuve de bonnes connaissances pédagogiques, leur permettant de répondre de façon pertinente à l'avant dernière partie du sujet.

Comment l'école peut-elle concilier la représentation traditionnelle kanak du respect avec la valeur « respect » instituée par la classe ? C'est la question posée dans la dernière partie et notée sur 8 points. Les candidats sont invités à développer leur argumentation en s'appuyant sur des exemples de leur choix ou sur leur vécu. Les correcteurs ont apprécié la qualité de certaines réflexions, de bonnes capacités rédactionnelles et quelques commentaires fort bien structurés.

**CONCOURS EXTERNE ET EXTERNE SPECIAL**

**EPREUVES D'ADMISSION**

**Epreuve orale d'entretien avec le jury, 1<sup>ère</sup> partie**

Il convient de se référer aux recommandations des sessions précédentes.

**Epreuve orale d'entretien avec le jury, 2<sup>ème</sup> partie  
Domaine des arts visuels**

**Bilan du coordonnateur : FREAL Vincent**

- 10 candidats ont choisi l'épreuve, 8 en externe et 2 en externe spécial.
- La moyenne obtenue par les candidats est de 14,5 pour l'externe, 8,5 pour l'externe spécial.

Au niveau de la préparation de l'épreuve, les candidats respectent le cahier des charges, d'une part dans la partie de l'analyse de l'œuvre et d'autre part dans les prolongements pédagogiques possibles.

L'expression orale est très satisfaisante pour tous les candidats.

Un point faible est souligné. Il concerne l'ouverture des candidats à la culture et dans le domaine de l'éducation artistique et culturelle en générale. Des liens avec d'autres œuvres, thèmes, artistes sont assez peu aisés à faire par les candidats.

Le jury note que la moitié au moins des candidats a pris connaissance du projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie. Ces derniers sont capables d'en parler pour en resituer les enjeux dans le cadre de leur future mission enseignante. Les éléments de culture pour lesquels nos futurs élèves devront être porteurs sont connus par les candidats qui ont travaillé en amont du concours.

**Epreuve orale d'entretien avec le jury, 2<sup>ème</sup> partie  
Domaine de la musique**

Il convient de se référer aux recommandations des sessions précédentes.

**Epreuve orale d'entretien avec le jury, 2<sup>ème</sup> partie  
Domaine de la littérature de jeunesse**

**Bilan de la coordonnatrice : PUISAIS Anne**

**Rappel de l'épreuve :**

Cette partie de l'épreuve dure 25 minutes. Elle se déroule en deux temps et comprend :

- un exposé d'une durée totale de 10 minutes dont une partie correspond à une lecture à voix haute d'un extrait de l'ouvrage choisi.

Le candidat procède à la lecture à haute voix d'un extrait d'au moins 20 lignes (prose, poésie, théâtre) qu'il a choisi dans le domaine de la littérature de jeunesse et qu'il apporte le jour de l'épreuve.

L'exposé, qui prend appui sur ce texte, doit faire apparaître les connaissances (histoire, thèmes, tendances, relations avec la littérature) et la culture du candidat (textes, illustrations) dans ce domaine et s'attacher à montrer les apports de la littérature de jeunesse à l'enseignement à l'école maternelle et élémentaire.

- un entretien de 15 minutes avec le jury.

L'entretien permet d'approfondir les points développés par le candidat, afin de vérifier ses connaissances et sa réflexion dans le domaine choisi et son aptitude à les relier à l'enseignement primaire.

### **Constats pour l'épreuve de 2016 :**

Le jury a apprécié la bonne qualité matérielle des supports proposés à chaque membre pour pouvoir suivre l'exposé et conduire l'entretien. Tous les candidats avaient prévu un exemplaire de l'œuvre choisie pour chaque examinateur ou une photocopie de bonne qualité.

### **Choix des œuvres**

Il s'agissait uniquement de récits, aucun texte poétique ou de théâtre, avec une majorité d'albums. Les niveaux scolaires concernés étaient essentiellement le cycle 1 et le CM2. Les œuvres étaient toutes de qualité, la grande majorité inscrite sur la liste des œuvres recommandées, avec un tiers environ choisi dans la littérature océanienne.

### **L'exposé**

Tous les candidats ont présenté un discours bien construit, aucun n'a improvisé. Les membres du jury ont pu constater qu'un véritable travail d'étude et de recherche sur l'œuvre présentée avait été mené. Travail visiblement mené en s'appuyant sur un canevas, une progressivité très semblable d'un candidat à l'autre : présentation de l'auteur, qualité littéraire de l'œuvre et justification de leur choix, analyse littéraire de l'œuvre, pistes pédagogiques et mise en réseau. Les lectures de l'extrait étaient expressives selon des modulations et des intonations variées avec une élocution claire, malheureusement bien souvent les liaisons n'étaient pas effectuées. Un des écueils est de prévoir une lecture à haute voix trop longue qui ne laisse plus assez de temps pour un exposé complet ou qui laisse penser au jury que le candidat cherche à meubler les 10 minutes qui lui sont imparties. Il n'est pas attendu des candidats qu'ils soient capables d'une analyse littéraire très poussée, ce ne sont pas des spécialistes et ils n'en auront pas besoin pour enseigner mais s'ils évoquent des éléments particuliers (les mots d'analepse, prolepse et ellipse ont été employés plusieurs fois), ils doivent être capables de les expliquer.

La plupart des pistes pédagogiques correspondent en difficulté au niveau scolaire choisi mais restent trop superficielles. Des débats, des échanges sont évoqués sans être reliés à un passage, un aspect, une problématique de l'œuvre et au projet de lecture.

Le jury regrette que les apports de la littérature de jeunesse à l'enseignement à l'école maternelle et élémentaire ne soient pas plus approfondis dans cette partie.

### **L'entretien**

L'entretien doit permettre d'approfondir les points évoqués par les candidats et d'évaluer son niveau de connaissance et de réflexion. Le jury a constaté que cette année, la majorité des candidats a été capable d'entrer dans un échange constructif avec lui. Cependant, il est souvent apparu que le discours tenu lors de l'exposé n'était pas complètement compris par les candidats, qu'il leur restait parfois étranger : analyse littéraire non maîtrisée, choix audacieux difficile à tenir, exercices inadaptés par méconnaissance des modalités pédagogiques.

Les membres du jury ont pu constater que la grande majorité des candidats disposent d'une connaissance précise des opérations, scolaires ou grand public, autour du livre en Nouvelle-Calédonie.

### **Recommandations aux candidats :**

Il est important de garder à l'esprit que la finalité de la littérature de jeunesse à l'école est avant tout de **susciter le plaisir de lire** en accédant à une bonne compréhension grâce à des activités attrayantes. Un véritable projet d'accès au texte et à sa compréhension doit être élaboré, détaillé et planifié. Les exploitations pédagogiques de type écriture de textes à partir de l'œuvre ne doivent pas alourdir sa découverte, interférer négativement dans la transmission du goût de la lecture.

L'œuvre retenue doit d'abord être appréciée pour sa valeur littéraire et culturelle. Une approche globale du texte est à favoriser avant d'envisager des axes d'études spécifiques. De même, l'approche sensible est à préférer à l'approche techniciste toutefois, cette dernière, en restant accessible aux élèves, ne doit pas être oubliée car elle outille l'élève pour accéder à l'autonomie dans la compréhension.

La manière d'aborder les thèmes difficiles, délicats est à prévoir avec attention et à adapter en fonction de l'âge.

Les images, les illustrations tiennent une place, un rôle important dans beaucoup d'œuvres présentées, les candidats doivent interroger l'intérêt, les enjeux, les limites de leur utilisation dans une démarche pédagogique.

Il est attendu des candidats qu'ils disposent d'une bonne culture littéraire de jeunesse, des œuvres classiques de ce champ et des œuvres relevant de la culture kanak et océanienne.

### **Epreuve orale de langue vivante étrangère et épreuve facultative**

Il convient de se référer aux recommandations des sessions précédentes.

### **Epreuves d'éducation physique et sportive**

### **Bilan de la coordonnatrice de l'épreuve : PUISAIS Anne**

#### **Constats sur l'épreuve pratique**

Comme l'an dernier, les examinateurs ont pu constater que les candidats étaient majoritairement bien préparés. Les examinateurs ont noté une amélioration pour l'épreuve de danse, car toutes les prestations avaient été, cette année, visiblement construites et travaillées avec une personne ayant une certaine expertise dans le domaine : la maîtrise technique, l'engagement, la lisibilité du projet étaient présents pour tous. Cependant, des chorégraphies présentaient quelques défauts comme des mouvements trop répétitifs, une occupation de l'espace trop pauvre et une variation de l'énergie trop peu exploitée.

### Constats sur l'entretien :

Là encore, on constate comme l'an passé, une bonne compréhension des attendus de cette épreuve et une préparation sérieuse des candidats. Les textes réglementaires sont connus notamment ceux relatifs à la sécurité des élèves. En revanche, les examinateurs ont noté pour certains candidats un manque de connaissance didactique de l'enseignement de la danse à l'école.

### Conseils aux candidats (identiques à la session 2015) :

#### **Danse :**

La production doit montrer un véritable travail de construction et de traitement personnel. L'évaluation du jury repose sur trois critères :

- La construction chorégraphique de la composition : axe des choix gestuels en rapport avec les paramètres du mouvement et les modes d'écriture ;
- La qualité de l'interprétation : maîtrise technique, motricité spécifique à la danse et engagement personnel ;
- Les intentions personnelles : lisibilité et cohérence du projet artistique.

Durée de la prestation, le jury recommande de veiller à respecter le temps réglementaire. Les prestations étant chronométrées, un dépassement du temps entraîne toujours une pénalisation.

Le support sonore : Le candidat est encouragé à effectuer une recherche musicale, de manière notamment à éviter les supports musicaux trop connus voire rebattus.

Le titre : Le jury invite les candidats à donner un titre à leur prestation. Le candidat doit veiller à la cohérence entre le titre et la production. Il ne s'agit pas d'expliquer la construction de la chorégraphie, mais plutôt d'indiquer une atmosphère.

#### **Course 1500 m :**

Se préparer suffisamment à l'avance, courir 1500 m ne s'improvise pas ;

Prévoir une tenue vestimentaire adaptée à la pratique de la course ;

Bien utiliser le temps d'échauffement dont le déroulé doit être pensé préalablement ;

Surveiller la régularité de sa course (au besoin à l'aide d'un chronomètre).

#### **Entretien :**

S'appuyer sur sa pratique personnelle pour proposer un enseignement adapté à l'école primaire.

Réaliser des liens entre pratique personnelle, programmes scolaires, développement de l'enfant.

Présenter des situations d'apprentissage concrètes et être capable de proposer des évolutions vers la simplification ou la complexification.

Connaître les capacités des élèves d'âge primaire par l'observation préalable d'enfants (durée de course, distance de lancer, etc.) en tout cas faire preuve de bon sens dans ce domaine.

**Epreuve réservée au concours externe spécial :  
épreuve orale d'admission en langue kanak**

Il convient de se référer aux recommandations des sessions précédentes.

## CONCOURS INTERNE

### Première épreuve d'admissibilité

#### « Analyse de documents pédagogiques » Analyse de documents

Coordonnateur de l'épreuve : FREICHEL Hervé

1) La première remarque concerne la différence de qualité très marquée entre les deux sujets proposés au choix des candidats.

#### Eléments statistiques

<u>Sujet n° 1. Choisi par 34 candidats</u> Note moyenne : <b>8,20</b> Éventail des notes : <b>1,5 à 17</b> Pourcentage de notes = ou > à 10 : <b>32%</b> Pourcentage de notes < à 5 : <b>14,7%</b> %age de copies contenant 10 fautes et + : <b>17,6%</b>	<u>Sujet n°2 choisi par 21 candidats</u> Note moyenne : <b>11,30</b> Éventail des notes : <b>4,25 à 16,25</b> Pourcentage de notes = ou > à 10 : <b>67%</b> Pourcentage de notes < à 5 : <b>4,8%</b> %age de copies contenant 10 fautes et + : <b>0%</b>
---	--

Les candidats qui ont choisi le second sujet ont montré davantage de qualités de rédaction, d'analyse et de réflexion, en lien avec des connaissances pédagogiques de base moins rares.

2) La seconde remarque concerne les deux sujets, même si elle est plus marquée dans les copies qui ont choisi le premier sujet.

La partie consacrée à l'analyse des documents fait apparaître des manques importants. Les arguments contenus dans les textes sont trop souvent mal compris et mal exploités : paraphrase, copie ou omission ; elles révèlent un niveau très faible de culture pédagogique, auquel on ne s'attend pas s'agissant d'instituteurs titulaires en poste depuis au moins cinq années, d'autant qu'ils se sont préparés au concours.

La partie consacrée à la construction d'une séquence ou d'une programmation est très décrochée de l'analyse des documents. Les idées contenues dans les textes proposés sont quasi absentes des séquences ou programmations construites, alors qu'elles permettraient de les enrichir : les candidats semblent ne les avoir pas comprises.

3) La troisième remarque concerne les qualités rédactionnelles lamentables et inattendues d'instituteurs titulaires qui sont censés enseigner la maîtrise de la langue à des élèves. Même si l'on doit considérer la situation particulière créée par les conditions d'examen, l'orthographe et la syntaxe de cinq copies interpellent dûment le jury qui s'inquiète de la qualité de l'enseignement de en maîtrise de la langue dispensée par ces enseignants.

Note interne pour le jury :

Dans la mesure où le second sujet faisait davantage appel à une maîtrise de compétences disciplinaires enseignées en tant que discipline à partir du cycle 3 seulement, on peut se demander si la différence de valeur des candidats ne révèle pas une différence inattendue de niveau de compétences entre les enseignants des cycles 1, 2 et 3, en maîtrise de la langue et en conception de programmations ou de séquences.

Une étude statistique permettant de croiser le choix du sujet et le cycle d'enseignement des candidats éclairerait opportunément cette interrogation.

**Seconde épreuve d'admissibilité**  
**Etude de documents portant sur la culture océanienne en général**  
**et kanak en particulier**

**Bilan de la coordonnatrice : Marie-Hélène WAMO**

L'épreuve d'étude de documents sur la culture océanienne en général, kanak en particulier visait comme les années précédentes à apprécier chez le candidat sa capacité à partir de textes proposés à repérer l'intérêt des supports proposés et à exploiter leurs contenus symboliques et culturels.

Les candidats avaient aussi le choix de traiter le sujet en français ou bien dans l'une des langues retenues au bac.

Durée : 3H coefficient 1

En première partie, il s'agissait d'analyser et de commenter les idées essentielles contenues dans chacun des documents A B C D :

**Document A** Bambous gravés - l'Art est une Parole / 15 octobre 2013 (page 28)  
Edition : Musée du Quai Branly et Actes Sud

**Document B** La hache ostensor – De Jade et de Nacre / Paris 1990 (pages 152 et 153)  
Edition : Réunion des Musées Nationaux

**Document C** Les pétroglyphes – Paroles et Ecritures F BOGLIOLO / 1994 (page 51)  
NOUMEA Les Editions du Cagou

**Document D** Les cinq frères – Contes de Nouvelle Calédonie / 1985 (pages 5 à 10)  
NOUMEA Les Editions du Cagou

C'est bien la compréhension des textes et leur mise en synergie qui est attendue :

**Document A :**

**Les idées essentielles :**

Faits marquant de la vie traditionnelle kanak.

Un mode de transmission à la prospérité.

Les figures représentent différentes scènes de hauts faits ou de malheurs.

Leur fonction principale consistait à lier toutes ces scènes dans un récit unique.

Utilisé aussi pour contenir des herbes protectrices ou comme instrument de musique.

**Document B :**

**Les idées essentielles :**

Tire son nom de la ressemblance avec l'objet du culte catholique.

Description :

Lame en pierre « verte » de forme ronde et polie.

Manche en bois qui repose sur une demi-noix de coco renversée, ornée de coquillages, des noix ou des pierres représentant chacun des clans de la fratrie.

Utilisation :

Utilisé pour découper les corps humains.

Objet de parade lors de danses ou porté par les chefs lors de discours.

Symbole de la puissance et du génie du Clan.

Objet de richesse lié aux échanges entre chefferie.

### **Document C**

#### Les idées essentielles :

La spécificité calédonienne des pétroglyphes : en grande quantité et la profusion du motif de la croix.  
Premiers dessins de l'humanité.  
Les concepts contenus dans les glyphes reste un mystère.  
Cette œuvre graphique est la transmission d'un savoir.

### **Document D**

#### Les idées essentielles :

Recherche de la nourriture l'igname sauvage.  
Le statut dans une fratrie selon sa place de naissance.  
Le soin apporté à la façon de déterrer l'igname.  
Les qualités du benjamin pour déterrer l'igname : humilité, patience, persévérance, qui sont aussi les qualités d'un chef.

Dans la deuxième partie notée sur 4 points, les candidats sont invités à préciser un certain nombre d'énoncés ou d'expressions :

Document A : « Les vieux portent le bambou gravé en guise de bâton et redisent en les expliquant les hauts faits ou les malheurs des ancêtres».

Document C : « Le pacifique est considéré par certains comme le berceau de l'humanité,... »

Quelques réflexions remarquables sont mises en exergue dans certaines copies. Les réponses attendues par le jury :

- Importance du bambou gravé comme garde mémoire de hauts faits ou des malheurs des ancêtres ; il est comme un fil conducteur pour exprimer toutes ces scènes en les expliquant et en faisant les liens entre les scènes dans un récit unique.
- L'importance en quantité des pétroglyphes en Nouvelle Calédonie nous questionne sur les origines de ces représentations dont on ne connaît pas encore les clés pour décoder les concepts qu'ils peuvent renfermer. Cela nous amène à imaginer que ce sont les premiers dessins du genre humain qui renferment un savoir.

En troisième partie, les candidats sont invités à conduire une réflexion organisée et structurée sur les différents symboles de la culture kanak et à répondre à la question suivante : Est-ce que ces symboles (mentionnés dans les textes) sont des moyens d'expression ?

Le jury a apprécié quelques thèmes de réflexion développés dans certaines copies :

- Le bambou gravé et la transmission de la parole
- La hache ostensor, instrument de cérémonie et symbole de puissance et du pouvoir
- L'igname et sa valeur symbolique etc.

L'exploitation pédagogique dans la dernière partie notée sur 4 a permis à de nombreux candidats de gagner des points. De plus plusieurs types de réponses étaient attendus : simple listing d'activités détaillées, programmation précise, choix de séquence ou séance.

## Rapport du jury pour l'épreuve orale d'admission

### Bilan du coordonnateur : GUAENERE Philippe

Certains textes sont courts, d'autres plus longs avec des sujets plus intéressants que d'autres.

Beaucoup de sujets traitent des problématiques du second degré, aucun article ne traitant des problématiques locales. Pour autant les membres du jury ont orienté la discussion vers la mise en œuvre locale.

### **Conseils pour les futurs candidats :**

Nous recommanderons aux candidats de bien se préparer aux concours avec beaucoup de connaissance sur les Institutions locales et les compétences partagées sur l'enseignement. Lors des entretiens, les membres du jury n'hésitent pas à se référer à l'exercice partagé des compétences en matière d'enseignement en NC et les candidats même déjà titulaires éprouvent encore des difficultés à cerner les contours et les conséquences pratiques qui les concernent.

La présentation doit comprendre au moins un plan d'intervention.

Sortir du cadre de la classe concernée paraît encore difficile pour certains.

La culture générale de certains, reste limitée à la lecture de journaux.

## LES STATISTIQUES

### BILAN DE LA SESSION 2016 DU CONCOURS EXTERNE

#### Données de l'admissibilité :

CONCOURS : EXTERNE POUR LE RECRUTEMENT DE PROFESSEUR DES ECOLES  
 DATE : A COMPTER DU 10 SEPTEMBRE 2016  
 NOMBRE DE POSTE : 32 LP

Nbre d'inscrits	98	
Présents	70	71,43%
ELIMINE	24	34,29%
AJOURNE	15	22,86%
AU DESSUS MINIMUM	30	42,86%

Matiere	Note la + faible	Note la + forte	Nbre de notes <=5	Nbre de notes >5 et <10	Nbre de notes >=10 et <15	Nbre de notes >=15	Moyenne générale
Mathématiques	0,50	18,50	13	21	24	12	9,50
Français	1,00	16,50	9	34	25	2	9,15
Histoire/science	0,00	15,00	17	39	13	1	7,65
Etude de doc	4,50	17,50	3	10	42	13	12,04

Moyenne majeure sciences : 5,89/14 soit 6,41/20  
 Moyenne mineure sciences : 2,19/6 soit 7,28/20  
 Moyenne majeure histoire : 4,85/14 soit 6,95/20  
 Moyenne mineure histoire : 2,28/6 soit 7,59/20

#### Données de l'admission :

CONCOURS : EXTERNE POUR LE RECRUTEMENT DE PROFESSEUR DES ECOLES  
 DATE : A COMPTER DU 10 SEPTEMBRE 2016  
 NOMBRE DE POSTE : 32 LP

Nbre d'admissible	30
Nbre candidats présents	30
ELIMINE	2
AJOURNE	
AU DESSUS MINIMUM	28

Matiere	Note la + faible	Note la + forte	Nbre de notes <5	Nbre de notes entre 5 et 9	Nbre de notes entre 10 et 15	Nbre de notes >15	Moyenne générale
Entretien partie I	6,00	19,00	0	3	15	11	13,90
Littérature	3,00	20,00	1	0	3	5	14,33
Arts visuels	10,00	20,00	0	0	2	6	16,25
Musique	12,00	20,00	0	0	8	4	15,42
Anglais	4,00	20,00	1	7	14	6	12,16
Espagnol	20,00	20,00	0	0	0	1	20,00
EPS	0,00	16,75	3	6	15	6	11,36

#### Pour l'EPS :

<u>Option danse</u>	Moyenne Chorégraphie	13,17
	Moyenne oral danse	13,17
	Moyenne Option Danse	13,17
<u>Option course</u>	Moyenne performance course	9,54
	Moyenne oral course	12,52
	Moyenne Option Course à pied	11,41

## BILAN DE LA SESSION 2016 DU CONCOURS EXTERNE SPECIAL

### Données de l'admissibilité :

CONCOURS : EXTERNE SPECIAL POUR LE RECRUTEMENT DE PROFESSEUR DES ECOLES  
 DATE : A COMPTER DU 10 SEPTEMBRE 2016  
 NOMBRE DE POSTE : 9 LP

Nbre d'inscrits	16	
Présents	14	87,50%
ELIMINE	9	64,29%
AJOURNE	1	7,14%
> minimum	4	28,57%

Matiere	Note la + faible	Note la + forte	Nbre de notes <=5	Nbre de notes >5 et <10	Nbre de notes >=10 et <15	Nbre de notes >=15	Moyenne générale
Mathématiques	0,50	14,50	6	2	6	0	7,34
Français	1,50	10,25	7	5	2	0	5,07
Histoire/science	0,00	12,00	7	6	1	0	5,67
Langue Kanak	9,50	20,00	0	1	9	3	13,23

Moyenne majeure histoire : 3,39/14 soit 4,85/20  
 Moyenne mineure histoire : 0,46/5 soit 1,53/20  
 Moyenne majeure sciences : 3,96/14 soit 5,65/20  
 Moyenne mineure sciences : 1,46/6 soit 4,88/20

### Données de l'admission :

CONCOURS : EXTERNE SPECIAL POUR LE RECRUTEMENT DE PROFESSEUR DES ECOLES  
 DATE : A COMPTER DU 10 SEPTEMBRE 2016  
 NOMBRE DE POSTE : 9 LP

Nbre d'admissible	4
Nbre candidats présents	4
ELIMINE	
AJOURNE	
AU DESSUS MINIMUM	4

Matiere	Note la + faible	Note la + forte	Nbre de notes <5	Nbre de notes entre 5 et 9	Nbre de notes entre 10 et 15	Nbre de notes >15	Moyenne générale
Entretien partie I	6,00	14,00	0	2	2	0	9,75
arts visuels	5,00	12,00	0	0	1	0	8,50
littérature de	9,00	11,00	0	1	1	0	10,00
Anglais	8,00	11,00	0	2	1	0	9,50
Espagnol	14,00	14,00	0	0	1	0	14,00
Langues kanak	10,50	18,50	0	0	3	1	12,63
EPS	5,00	6,75	0	4	0	0	6,00

Pour l'EPS :

<u>Option course :</u>	Moyenne performance course	5,67
	Moyenne oral course	7,00
	Moyenne Option Course à pied	6,33
<u>Option danse</u>	Moyenne Chorégraphie	3,67
	Moyenne oral danse	10,00
	Moyenne Option Danse	6,84

## BILAN DE LA SESSION 2016 DU CONCOURS INTERNE

CONCOURS : INTERNE POUR LE RECRUTEMENT DE PROFESSEUR DES ECOLES  
DATE : A COMPTER DU 1er OCTOBRE 2016  
NOMBRE DE POSTE : 21

Nbre d'inscrits	80	
Nbre candidats présents	55	91,67%
ELIMINE	6	10,91%
AJOURNE	25	45,45%
AU DESSUS MINIMUM	24	43,64%

Matiere	Note la + faible	Note la + forte	Nbre de notes <5	Nbre de notes >5 et <10	Nbre de notes >10 et <15	Nbre de notes >15	Moyenne générale
Analyse de doc	1,50	16,25	6	24	21	4	9,17
Etude de doc	3,00	19,00	1	15	33	6	10,85

### Conclusions

Cette année encore, les candidats à la session 2016 du concours externe de recrutement des professeurs des écoles de Nouvelle-Calédonie, ont dû faire la preuve du haut niveau de leurs connaissances et de leurs compétences afin de compter parmi les heureux lauréats.

Ainsi le concours externe demeure très sélectif, malgré le nombre de postes ouverts. On note la faiblesse générale des résultats dans les disciplines fondamentales, alors que les épreuves proposées étaient bien situées dans le niveau d'exigence universitaire attendu.

Les résultats du concours spécial couvrent le nombre de postes ouverts. Pour autant, le taux de réussite général est légèrement au-dessus de 43% et il convient d'aller au-delà de ce constat. Il importe également d'alerter les candidats sur la nécessité de se préparer à toutes les épreuves et non seulement celles relevant de la spécialité linguistique.

Nous encourageons les candidats de la session 2016 à examiner attentivement les rapports du jury ainsi que les annales, afin de prendre la mesure des connaissances et compétences attendues.

Jean-Yves KARTONO  
Inspecteur adjoint au vice-recteur  
de la Nouvelle-Calédonie  
directeur général des enseignements

Président du jury